



MAISON D'HABITATION À LAROCLETTE (L)

• CARTE D'IDENTITÉ

- **Localisation** : Larochette (L)
- **Période de construction** : 16^{ème} ou 17^{ème} siècle
- **Type** : simple maison mitoyenne, adossée au rocher et située dans une petite rue pavée.

- **Années de rénovation** : 2008-2010
- **Maître d'ouvrage** : Famille Dalla Vedova
- **Auteur de projet** : Valérie Fanuel – Dalla Vedova
- **Reconnaissance patrimoniale** : située dans la zone de protection du village.
- **Programme** : rénovation d'une habitation

Au coeur d'un village historique

Le village historique est construit au pied du château et la topographie du site, en forme de cuvette, offre de nombreux points de vue intéressants. C'est dans l'enceinte du « vieux Larochette » que se situe le bâtiment concerné. Il n'a pas de valeur en soi mais participe à maintenir la cohérence de l'ensemble, le témoignage du passé.

Orienté nord-sud et réalisé en moellons et linteaux de bois, le bâtiment s'articule sur 3 niveaux. Sa structure actuelle est certainement le fruit de nombreuses modifications. Le caractère ancien de la façade a été néanmoins préservé dans ses proportions et au travers des encadrements en pierre.

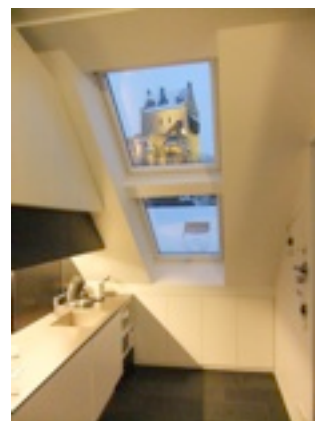
La bâtisse d'origine ne tirait en rien parti de sa situation exceptionnelle, alors que, située entre le château et la tour de garde, les vues offertes depuis le bâtiment apportent à l'ensemble une atmosphère particulière.

L'enjeu était donc de conserver la structure du bâtiment ancien, de lui redonner une cohérence historique dans son traitement des fenêtres, de la façade... et d'y fondre une architecture contemporaine faite de techniques récentes et avec des qualités énergétiques réelles. L'intervention privée s'inscrit en effet dans un mouvement plus général de rénovation du centre historique par la Commune pour lui redonner son caractère ancien mais avec certaines notes contemporaines.

Un programme adapté

Le programme a été conçu afin de répondre, dans cette situation particulière, au défi d'améliorer une bâtisse ancienne sur le plan énergétique. Il s'est appuyé sur :

- la réalisation d'une étude préliminaire pour dégager un concept tenant compte des contraintes et des atouts du site ;
- un projet de rénovation et d'extension neuve en accord avec le Service des Sites et Monuments Nationaux ;
- une documentation en matière de rénovation du patrimoine, menant au choix des techniques d'assainissement et d'isolation applicables dans ce cas précis.



La maison, située en zone protégée, a une vue directe sur le château de Larochette



Façade

Pose de l'argile

Soufflage

Des travaux à tous niveaux

La situation de la bâtisse dans un contexte semi-urbain était un atout écologique et énergétique indiscutable. L'habitat groupé permet de réduire les déperditions globales de l'enveloppe et de bénéficier d'un apport de chaleur. Déjà protégée par ses voisins, elle bénéficie aussi de la protection du rocher auquel elle est adossée. L'exploitation de l'orientation nord-sud a été un atout indéniable dans la réussite de l'intervention.

Une réorganisation complète des fonctions dans le volume existant a été opérée, basée sur deux critères : l'orientation et la fréquence d'utilisation du lieu. Cette réorganisation a permis de créer des zones « tampons » moins chauffées au nord et dans la partie plus ancienne (rez et 1^{er} niveau), et de profiter largement de l'apport solaire au deuxième niveau. S'ouvrant largement vers le jardin, au sud, celui-ci accueille le lieu de vie principal de la maison et la cuisine.



Le volume arrière, résolument contemporain, est largement vitré vers le jardin

La cage d'escalier a été ouverte par des paliers en verre afin de porter une lumière chaude au plus profond de l'habitation autrefois sombre et humide...

Les objectifs fixés étaient donc d'abord l'assainissement de la bâtisse ancienne et, ensuite, l'isolation globale pour atteindre une classe énergétique B.

Côté rue, il était nécessaire de préserver le caractère historique de la façade. Le choix s'est porté sur une isolation intérieure « naturelle » en ouate de cellulose, combinée à un frein vapeur et une finition en plaques en Fermacell. Cette technique permet de conserver une respiration du mur et de réduire le risque de formation de moisissures aux zones de pont thermique.

La toiture neuve a été isolée avec la même technique entre chevrons (24cm). Une couverture continue en plaques isolantes Celit 4D (2,2cm) a été ajoutée.

Dans les parties neuves et les rehausses de mitoyen, la laine minérale (de 15 à 20 cm selon les possibilités) a été choisie, couplée à une étanchéité extérieure et un bardage en bois.

Vue du bâtiment avant rénovation



Quelques choix supplémentaires

- l'isolation par l'extérieur était impossible à cause du choix de préserver la façade existante. La question principale a donc été « Comment isoler un bâtiment en pierre par l'intérieur, sans risquer de le mettre en péril ? ». L'isolation naturelle est vite apparue la plus appropriée bien que le risque ne soit pas nul. Il a fallu renoncer à obtenir des performances maximales et chercher à compenser en d'autres endroits, comme le toit ou les parties neuves...
- toutes les fenêtres ont été réalisées en vitrage triple et en châssis bois ou aluminium - bois, afin de garantir la meilleure performance possible actuellement ;
- l'assainissement du rez-de-chaussée a nécessité des travaux de gros œuvre importants afin d'isoler la dalle en béton neuve, par ailleurs inexistante dans la vieille maison (terre battue et carrelage) à l'aide d'injections et de reprises en sous-œuvre des vieux murs, la pose de drains... ;
- la technique du chauffage basse température par le sol a été retenue, combinée avec un revêtement de sol en pierre, pour garantir l'inertie. Devant l'interdiction d'effectuer un forage géothermique due à la présence d'une nappe aquifère, une pompe à chaleur air/eau a été placée dans un cabanon, ce qui améliore légèrement le rendement. Un chauffage d'appoint au bois relié au ballon assure un appoint en période de grand froid. Des panneaux solaires thermiques seront ajoutés dans un deuxième temps ;
- une ventilation mécanique contrôlée double flux permet de maintenir un bon niveau d'humidité dans la maison en garantissant un confort supplémentaire.

Un jeu d'équilibre entre...

...les parties anciennes moins performantes mais respectant le caractère de l'édifice, fait de petites fenêtres avec châssis à croisillons et encadrements en pierre, d'une façade aux teintes claires, d'une toiture en ardoises et de murs épais qui abritent la mémoire du lieu,

...et les parties neuves performantes énergétiquement et offrant des réponses contemporaines, faites de grands vitrages fixes laissant entrer la lumière et le soleil, avec une façade de bardage en bois, de verre et de stores pare-soleil...

C'est cet équilibre qui permet d'obtenir une réponse globale et intéressante.

Contacts :

Valérie Fanuel
Rue Michel Rodange, 19, L-7624 Larochette
Tél. : +352(0)26.72.02.37
Email : davedova@pt.lu